

AUTRICHE

Malgré la croissance relativement forte de ces dernières années, il subsiste un net écart de PIB par habitant vis-à-vis des pays les plus performants, à cause d'une productivité relativement faible dans les services protégés de la concurrence et de taux d'emploi relativement bas pour les travailleurs âgés. Ces dernières années, les réformes ont eu pour but d'améliorer l'efficacité du secteur public et de renforcer l'incitation au travail, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

Les tarifs élevés d'accès aux réseaux et les participations publiques qui subsistent dans les industries de réseau dissuadent les entrants potentiels et empêchent ainsi une plus vive concurrence, ce qui nuit à la productivité tout en contribuant à des prix élevés.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : faire en sorte que les tarifs d'accès ne soient pas maintenus à un niveau artificiellement élevé. Assouplir les restrictions aux prises de participation, qui créent de fortes barrières à l'entrée à divers stades de la production et de la distribution d'électricité. Privatiser totalement les secteurs des télécommunications et de l'électricité quand les marchés financiers seront stabilisés. Introduire la concurrence dans les transports ferroviaires. Réduire ou éliminer les subventions croisées qui subsistent dans toutes les industries de réseau.

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Même après les réformes récentes du système de retraite, la forte taxation implicite de la poursuite de l'activité à un âge avancé encourage encore la retraite anticipée et réduit les taux d'activité.

Mesures prises : les réformes du système de retraite 2003-04 ont marqué un grand pas en avant vers un moindre subventionnement budgétaire de la retraite anticipée, mais on est revenu en 2007 sur certaines de ces réformes. En particulier, la décote pour chaque année de retraite anticipée a été ramenée de 4.2 % à 2.1 %, ce qui compromet en partie l'objectif d'augmentation du très faible taux d'emploi des travailleurs âgés.

Recommandations : mettre en œuvre progressivement toutes les dispositions des réformes du système de retraite de 2003-04 et rétablir les taux de décote (actuariellement neutres) applicables avant l'âge normal de la retraite. Ajuster automatiquement l'âge légal de la retraite en fonction des évolutions démographiques. Durcir les critères d'admission afin que la pension d'invalidité ne bénéficie qu'aux personnes qui sont dans l'incapacité de travailler.

Améliorer les taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur

La proportion de la population active titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est faible et certains programmes d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur restent d'une qualité inférieure à la normale. Cela freine la croissance de la productivité et l'innovation.

Mesures prises : le premier contrat triennal de performance a été conclu en 2007 entre les universités et le gouvernement; il comporte une budgétisation fondée sur des indicateurs, de nature à renforcer le financement et l'autonomie des universités : 20 % du budget de l'université sont maintenant attribués en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs liés aux résultats.

Recommandations : autoriser les universités à sélectionner les étudiants et à fixer leurs propres frais de scolarité afin d'améliorer la qualité du service et les incitations des étudiants. Mettre en place un dispositif de prêts remboursables en fonction du revenu ultérieur afin d'éviter l'exclusion des étudiants démunis issus de milieux pauvres.

Autres grandes priorités

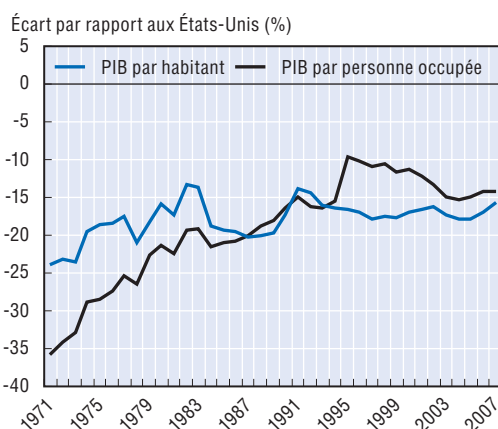
- **Taux marginaux d'imposition.** Améliorer l'incitation au travail et à l'entrepreneuriat en réduisant les taux marginaux de l'impôt sur le revenu et en élargissant l'assiette de cet impôt par diminution du nombre d'abattements et déductions.
- **Réglementation des activités de services.** Les réglementations restrictives demeurent fréquentes dans les services, ce qui limite la concurrence et freine la croissance de la productivité. Il faudrait alléger les dispositions législatives et réglementaires dans les professions commerciales, artisanales et libérales. Il faudrait mettre fin pour les professions libérales à l'affiliation obligatoire à une chambre professionnelle. Malgré l'élargissement de l'horaire légal d'ouverture des magasins en janvier 2008, il faudrait assouplir les restrictions à l'entrée dans le commerce de détail afin de favoriser la concurrence.

AUTRICHE

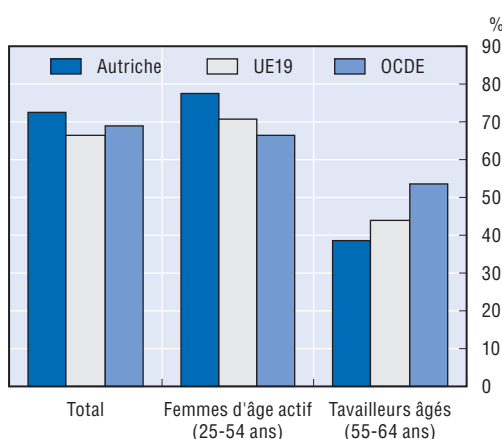
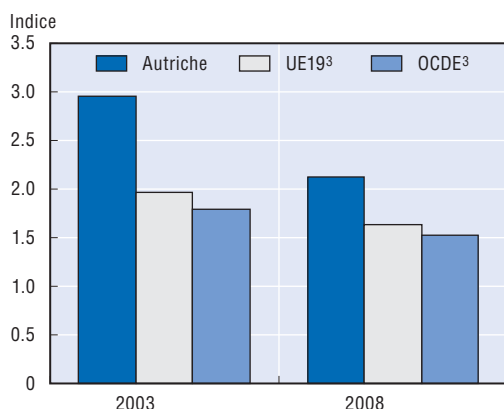
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

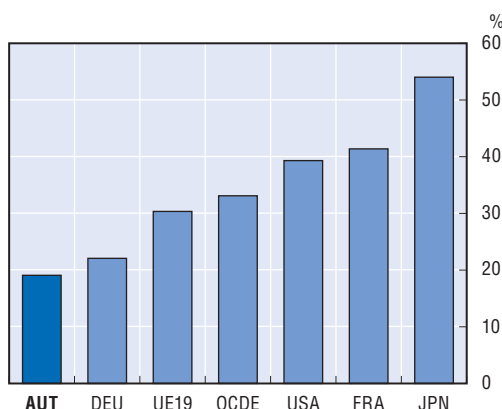
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.0	2.2	1.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.4	0.0
dont : Taux d'emploi	0.3	0.5	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	-0.1	-0.2
Productivité du travail	1.7	1.8	1.7
dont : Intensité capitalistique	0.6	0.6	0.5
Productivité multifactorielle	1.2	1.2	1.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Le mouvement de convergence du PIB par habitant et de la productivité s'est enlisé¹

B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est faible, 2007

C. Les charges administratives qui pèsent sur les créations d'entreprises restent lourdes quoiqu'en baisse²

D. La part de la population de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur est faible, 2006



- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
- À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>